

20 **24** **BILAN DES** **ENGAGEMENTS** **IMPACT RSE**

Caisse d'Epargne Ile-de-France





**S'engager pour la durabilité :
notre labellisation AFNOR**

**Être une entreprise
exemplaire**

**Développer une offre
bancaire responsable**

**S'affirmer en tant que banque
coopérative inclusive**

**Ancrage
territorial**

« Être utiles à chacun de nos clients et contribuer durablement au développement économique et sociétal de nos territoires. »

Notre raison d'être, commune à l'ensemble des Caisses d'Epargne

Être utile à notre région et trouver le juste équilibre entre performance économique et engagement sociétal sont des engagements structurants pour la Caisse d'Epargne Ile-de-France. Dans cette perspective, la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) fait partie intégrante de l'ADN de notre banque.

Historiquement, depuis plus de 200 ans, en tant que banque-assurance 100 % régionale, nous accompagnons l'ensemble des acteurs de notre territoire dans leurs projets. Et aujourd'hui, notre modèle coopératif nous permet de répondre aux enjeux majeurs de notre époque (transition écologique, cohésion sociale...), en proposant un circuit vertueux de l'argent collecté : redistribution, investissement dans le territoire, circuits courts.



Didier Dousset
Président du COS



Didier Patault
Président du Directoire

Notre raison d'être s'illustre par les valeurs que nous incarnons à travers notre histoire, notre culture et nos clients : la proximité, la confiance et la responsabilité.

Elle se déploie au travers de nos trois grandes ambitions :

- être une entreprise exemplaire,
- développer une offre bancaire responsable,
- s'affirmer en tant que banque coopérative inclusive.

À cette fin, nous nous sommes fixés deux axes d'engagement : le climat, pour répondre à l'urgence climatique, le cœur, en écho à notre tradition philanthropique et à notre engagement sociétal.



EN 2024

300 M€

de financements
pour la transition
environnementale

2,7 Mds€

d'encours de
financements dédiés au
secteur de l'économie
sociale et solidaire

5,6 Mds€

d'encours de
financements accordés
aux collectivités territo-
riales

2,6 Md€

d'encours de fonds ISR
et solidaires



1

S'engager pour la durabilité : notre labellisation AFNOR

En 2024, la Caisse d'Epargne Ile-de-France a obtenu le label AFNOR Engagé RSE, niveau confirmé 2 étoiles. Cette première labellisation est une reconnaissance de toutes les actions et les politiques de l'entreprise en matière sociale, environnementale et économique.

[HOME](#)

La labellisation AFNOR Engagé RSE, c'est quoi ?

Le Label Engagé RSE est le label de référence pour évaluer la maturité des démarches RSE des organisations. Elle se base sur l'ISO 26000, une norme qui établit des lignes directrices en termes de RSE et qui détaille ce qu'est la responsabilité sociétale d'une organisation, ses principes, ses outils et les thèmes qu'elle doit couvrir.

Un engagement fort et collectif

L'obtention de ce label résulte d'un effort collectif impliquant près de 80 personnes, englobant des fonctions supports, des directions régionales commerciales, ainsi que des fournisseurs, partenaires et clients. D'une durée de validité de trois ans, ce label est soumis à des critères stricts : plus de 50 exigences sont évaluées selon la norme volontaire ISO 26000 et les objectifs de développement durable. Cette labellisation renforce notre position sur le marché et constitue une source de fierté pour l'ensemble de nos équipes.

Il reflète la crédibilité et la solidité de notre approche, qui s'inscrit dans une démarche de transparence et d'efficacité.

1 LABEL : 3 IMPACTS POSITIFS

- Avantage concurrentiel vis-à-vis de nos clients
- Valorisation de l'engagement de nos collaborateurs
- Boost de notre marque employeur



80
personnes
rencontrées



120
entretiens



120
propositions
d'amélioration



2
étoiles

Pourquoi se faire labelliser ?

Le label n'est pas une fin en soi. Il s'inscrit au contraire dans une démarche d'amélioration continue. Il est crucial de maintenir le niveau d'engagement et de soutien de la gouvernance, et de continuer à sensibiliser et à informer les collaborateurs sur l'importance de la RSE.



Certifier

Certifier & valoriser notre engagement en matière de RSE

Fédérer

Fédérer les collaborateurs en interne autour d'un projet porteur de sens et renforcer notre attractivité employeur

S'engager

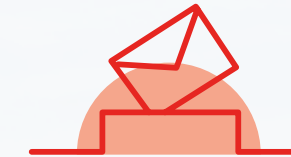
Apporter la preuve de notre engagement RSE auprès de nos clients et parties prenantes

S'améliorer

S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de notre politique RSE en bénéficiant d'un regard extérieur



7 Les communautés et le développement local



1 La gouvernance de la structure



2 Les droits humains



3 Les conditions et relations de travail



6 Les questions relatives au consommateur et à la protection du consommateur



5 La loyauté des pratiques



4 La responsabilité environnementale



2

Être une entreprise exemplaire

Afin de répondre de façon efficace à ses enjeux RSE, la Caisse d'Epargne Ile-de-France s'est dotée d'indicateurs permettant de mesurer concrètement sa performance extra-financière.

HOME

Agir pour réduire l'empreinte carbone

La Caisse d'Epargne Ile-de-France s'est engagée à baisser ses émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2024.

Dans la perspective de permettre un véritable pilotage des indicateurs associés, la Caisse d'Epargne Ile-de-France a décidé de réaliser son bilan carbone chaque année, au-delà de ses obligations légales : la loi contraint les entreprises à publier leur bilan carbone tous les trois ans.

Ce bilan concerne les émissions de gaz à effet de serre (GES) relatives au fonctionnement interne de l'entreprise (Scope 1, 2 et 3), les émissions induites par les produits et services bancaires étant exclues du périmètre de l'analyse.



Pour atteindre ses objectifs de réduction du bilan carbone, la Caisse d'Epargne Ile-de-France dispose de plusieurs leviers :

- **immobilier** : un plan de sobriété énergétique a été mis en place dès 2022, avec une réduction de l'éclairage et une généralisation des LED ; une baisse du chauffage et une température fixée à 19°C ; un équipement en domotique ; la mise en oeuvre de la rénovation énergétique de 40 agences par an.
- **déplacements des collaborateurs** : un accord pour le télétravail et le travail sur site distant a été mis en place en 2021, et, depuis 2023, un forfait mobilités durables encourage les collaborateurs à favoriser les modes de transport doux.
- **achats** : mise en place de clauses RSE dans les contrats, systématisation des critères RSE (notamment environnementaux), renouvellement du label RFAR (relations fournisseurs achats responsables) .
- **numérique** : réparation systématique du matériel défectueux, achat de matériel haut de gamme afin d'allonger la durée de vie, campagne d'éco-gestes, instauration d'une «digital clean-up week» annuelle, recyclage ou dons à des associations des terminaux numériques non utilisés.



EMISSION DE GAZ À EFFET
DE SERRE DE 2019 À 2024



- 12%

Mieux utiliser les ressources

La Caisse d'Epargne Ile-de-France a également pour objectif de limiter son impact environnemental dans le domaine de la production de services bancaires. À cet effet, elle a recours à un fournisseur d'électricité issue à 100% d'énergies renouvelables. Les achats papier sont à 100 % labellisés FSC (Forest Stewardship Council).

La Caisse d'Epargne Ile-de-France mène aussi une politique ambitieuse de gestion des déchets. Elle est l'une des seules banques à avoir déployé un programme de recyclage des cartes bancaires : en 2024, 127 kilos de cartes bancaires (soit 25 400 cartes) ont été collectés grâce au partenariat avec l'entreprise Weeecycling ; les téléphones portables et les batteries rechargeables usagées

ont été recyclés en partenariat avec l'organisme Screlec, acteur de l'économie circulaire ; et les piles usagées avec Elise, l'expert français de la collecte et du recyclage de l'ensemble des déchets de bureau. Au restaurant d'entreprise, 5,8 tonnes de déchets organiques ont été collectés et valorisés sous forme de compost grâce à un prestataire et client emblématique, les Alchimistes, spécialisé dans le recyclage des biodéchets.

En parallèle, le restaurant d'entreprise travaille avec Atypique, un grossiste de fruits et légumes français dits déclassés (trop petits, peu esthétiques...). Enfin, 51 kg de mégots de cigarettes ont été recyclés avec la start-up Cyclop.



NOTRE IMPACT EN 2024



100%
d'achat d'électricité
renouvelable



95%
des 5 000
collaborateurs en CDI



71%
des fournisseurs
implantés en Ile-de-France

Ancrer la Caisse d'Epargne Ile-de-France sur son territoire

La Caisse d'Epargne Ile-de-France est un employeur local clé de la région, de manière directe comme indirecte (fournisseurs et sous-traitants). Via son réseau d'agences et son siège, elle emploie près de 5 000 collaborateurs, dont plus de 95 % en CDI.

Elle a en outre majoritairement recours à des fournisseurs locaux : en 2024, 71 % d'entre eux sont implantés sur le territoire francilien. La territorialité est un critère majeur étudié lors des appels d'offres.



Sensibiliser les collaborateurs à la RSE

Les collaborateurs sont également sensibilisés au développement durable. La Caisse d'Epargne Ile-de-France a déployé l'atelier de la Fresque du Climat, qui permet de comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques.

En parallèle de la Fresque du Climat, la banque a déployé l'atelier 2 Tonnes, qui permet aux collaborateurs de calculer leur empreinte carbone et de découvrir les grands leviers de décarbonation de l'économie et du territoire français. En 2024, près de 160 collaborateurs ont participé à ces sessions de sensibilisation. Ces dernières sont animées par des collaborateurs qui ont suivi une formation spécifique sur base volontaire. En 2024, les collaborateurs ont pu se former sur la biodiversité via la Climate School d'Axa sur les deux thématiques : « L'effondrement de la biodiversité » et « L'impact sur les sociétés humaines ».



Mener une politique d'achats responsables

La politique d'achats de la Caisse d'Epargne Ile-de-France comporte une forte dimension RSE. Depuis plusieurs années, la Caisse d'Epargne Ile-de-France intègre des critères RSE dans la majorité de ses appels d'offres. Ces critères sont adaptés en fonction des enjeux sectoriels.

La politique d'achats responsables s'articule ainsi autour des axes majeurs suivants :

- appliquer et contrôler les bonnes pratiques des affaires
- contribuer au développement local et développer le recours aux fournisseurs inclusifs
- intégrer les critères RSE dans chacune des étapes d'achat
- échanger avec les fournisseurs en cours de prestation pour challenger leurs engagements RSE



RENOUVELLEMENT DU LABEL RFAR : UN ENGAGEMENT DURABLE

Depuis 2017, notre banque régionale détient le label RFAR (Relations Fournisseurs et Achats Responsables), le premier label public pour les achats responsables, renouvelé tous les trois ans après une vérification annuelle. Le Département Achats a démontré son engagement, notamment en 2024, à établir des relations durables avec ses prestataires à travers un dossier comprenant près de 50 critères de vérification et une évaluation rigoureuse. Ce renouvellement, obtenu avec un avis « Très favorable », souligne notre engagement envers des pratiques d'achat durables et l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Lutter contre la corruption

L'exemplarité passe par une condamnation de la corruption sous toutes ses formes et en toutes circonstances. Le groupe BPCE avait pour objectif de former 90% de ses collaborateurs à l'éthique des affaires d'ici fin 2024. La Caisse d'Epargne Ile-de-France a dépassé cet objectif avec 94,5% de ses collaborateurs ayant réalisé la formation.

Veiller au bien-être des salariés

En 2024, La Caisse d'Epargne Ile-de-France a déployé sa politique QVCT grâce à son réseau de 16 référents.

Ces derniers ont pour rôle de relayer les actions menées et d'être à l'écoute des collaborateurs.

Parmi les actions phares de 2024, une Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail a été organisée autour de 3 thèmes :

1. La Qualité de vie au travail à la CEIDF
2. La charge mentale avec des sessions pour tout comprendre des mécanismes de la surcharge mentale, et des méthodes pour l'alléger.
3. Sport et santé : un grand challenge de marche (challenge Kiplin), parrainé par d'anciens olympiens, a réuni près de 1700 collaborateurs.



Exiger la parité jusqu'au plus haut niveau

Le réseau des Caisses d'Epargne a mis en place une politique de nomination et de succession des dirigeants qui intègre l'exigence de parité.

Cette politique a été adoptée formellement par les 15 Caisses d'Epargne régionales, lors des réunions du Conseil d'orientation et de surveillance (COS).

La composition des instances de gouvernance témoigne du respect de la parité avec un taux de 46% de femmes au sein des conseils d'administration, des sociétés locales d'épargne (SLE), et de 42% au COS.



LA PARITÉ EN 2024



46%

de femmes au sein des conseils d'administration des sociétés locales d'épargne (SLE)



42%

de femmes au sein du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Dynamiser la vie coopérative

La Caisse d'Epargne Ile-de-France a poursuivi son plan d'animation auprès de ses 710 300 sociétaires. Une communication sur la vie coopérative a été menée tout au long de l'année via un site internet dédié aux sociétaires, la diffusion du magazine de la vie coopérative «Sociétariat Magazine» ainsi que par l'envoi de newsletters régulières.

En 2024, l'animation du sociétariat a été marquée par un engagement fort autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dont la CEIDF était partenaire premium. Des événements ont été organisés dans des structures sportives et des écoles avec les 5 athlètes soutenus par la CEIDF. Parrain officiel du relais de la flamme Olympique et Paralympiques, la CEIDF a offert à 76 clients sociétaires une opportunité unique en étant porteurs de la flamme.

Sur ce même parcours elle a mis en place au sein des sites de célébration sur chacun des départements d'Ile-de-France un stand et des animations pour accueillir ses clients sociétaires.

Enfin, grâce à nos jeux concours, ce sont presque 400 places JOP Paris 2024 qui ont été attribuées aux clients sociétaires, leur permettant de vivre cet événement exceptionnel au plus près.

Au-delà de ces outils d'information, les élus – membres du COS et administrateurs de SLE – bénéficient de formations pour les aider à monter en compétence.

Enfin, les Universités de la Vie Coopérative sont organisées chaque année. Elles réunissent administrateurs, directoire et cadres dirigeants de la banque afin de mener collectivement une réflexion et prendre du recul sur les grands sujets économiques et sociétaux.

EN RÉSUMÉ

Être une entreprise exemplaire

- Agir pour réduire l'empreinte carbone
- Mieux utiliser les ressources
- Ancrer la Caisse d'Epargne Ile-de-France sur son territoire
- Sensibiliser les collaborateurs à la RSE
- Lutter contre la corruption
- Mener une politique d'achats responsables
- Veiller au bien-être des salariés
- Exiger la parité jusqu'au plus haut niveau
- Dynamiser la vie coopérative



3

Développer une offre bancaire responsable



Consciente de son rôle dans la lutte contre le dérèglement climatique, la Caisse d'Epargne Ile-de-France intègre la dimension RSE dans son offre bancaire. Les équipes commerciales accompagnent ainsi leurs clients dans la transition énergétique, grâce à des produits et services innovants et responsables.

HOME

Mobiliser les équipes commerciales en faveur du développement durable

En 2024, la Caisse d'Epargne Ile-de-France a lancé sa communauté d'ambassadeurs Green qui réunit une quarantaine de collaborateurs notamment des marchés entreprises et institutionnels. Ils ont été formés aux enjeux de la RSE et à l'accompagnement à la transition écologique.

Leurs missions sont les suivantes :

- être le relais du pôle RSE sur le terrain
- être le point d'entrée dans les centres d'affaires sur les sujets RSE

De plus, la Caisse d'Epargne Ile-de-France est partenaire principal chaque année du Salon Produrable, le premier salon européen B to B, portant sur l'économie durable et la RSE, qui, en 2024, a rassemblé plus de 15 000 visiteurs au Palais des Congrès à Paris.

Protéger les clients

Le respect des règles de conformité et de déontologie est fondamental au sein de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

La Caisse d'Epargne Ile-de-France met un point d'honneur à répondre rapidement aux réclamations : 46 % des réclamations sont traitées en moins de 10 jours. En 2025, l'objectif est d'atteindre les 80 %.

Un département dédié à la cybersécurité, la continuité d'activité et la protection des données veille également en permanence à la protection de la clientèle.

Plus de 95 % des collaborateurs ont été formés au Règlement général sur la protection des données (RGPD) en 2024.



S'adresser aux particuliers avec des offres RSE dédiées

La Caisse d'Epargne Ile-de-France propose à ses clients une gamme de «prêts verts» destinée aux particuliers pour faciliter l'acquisition de véhicules hybrides ou électriques, ou permettre la rénovation énergétique de leurs logements.

Elle leur donne aussi accès à des offres de placements vertueux pour leur épargne, à travers des supports d'actions ou d'assurance-vie labellisés Investissement socialement responsable (ISR) ou Finansol (label de finance solidaire).

Financer la transition environnementale

La Caisse d'Epargne Ile-de-France est l'un des trois seuls établissements en France à proposer, au-delà des produits réglementés comme l'éco-prêt à taux zéro (Eco PTZ), l'éco-prêt à taux zéro collectif, dédié à la rénovation énergétique des logements en copropriété, un enjeu national majeur.

Elle est également la seule banque à financer les avances de subventions. En 2024, la Caisse d'Epargne Ile-de-France a financé 264 M€ de travaux de rénovation énergétique des copropriétés.



Céline Garrot,
Directrice du Développement
de la Banque de détail

« En facilitant notamment l'accès au dispositif Eco PTZ, notre banque confirme son engagement en faveur de la transition environnementale et sa volonté d'être un acteur majeur dans le financement de la rénovation énergétique. »



Promouvoir le compte à terme responsable

Le compte à terme (CAT) responsable contribue à financer ou refinancer des prêts à impact qui ont pour objectif de valoriser l'engagement social ou environnemental. Produit de placement RSE destiné aux clients entreprises et institutionnels souhaitant donner du sens à leurs placements, il offre un taux de rémunération progressif pour une échéance déterminée à l'avance.

Ce dispositif de fléchage des capitaux collectés permet de garantir leur traçabilité : un reporting est transmis aux clients souscripteurs (100% de la collecte du CAT responsable est réemployée afin de financer des prêts à impact social ou environnemental). Il est publié au cours du premier trimestre de chaque année. Les clients souscripteurs peuvent ainsi promouvoir leur engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale auprès de leurs diverses parties prenantes (clients, fournisseurs, salariés).

Continuer à proposer le prêt à impact social et environnemental

La Caisse d'Epargne Ile-de-France a été précurseur avec le lancement du premier prêt à impact social et environnemental en octobre 2020.

Dans ce cadre, le client emprunteur s'engage à atteindre des indicateurs de performance extra-financière sur une thématique sociale ou environnementale.

Chaque année, si l'objectif est atteint, la Caisse d'Epargne Ile-de-France bonifie le taux effectif de l'emprunteur. Tout ou partie de la bonification peut être reversé à une association en lien avec la thématique.

En 2024, un prêt à impact a été conclu avec Financière Duval pour accompagner le développement de l'activité du Groupe Duval. Déjà engagé dans une politique de gestion responsable de ses déchets, le Groupe a renforcé cette dynamique en se fixant, dans le cadre du prêt, un objectif d'amélioration annuelle de 5 % de la part des déchets valorisés par le tri.



NOTRE IMPACT EN 2024



237,4 M€
de financement énergie re-
nouvelable



264 M€
de travaux énergétiques
de copropriétés

4

S'affirmer en tant que banque coopérative inclusive

Depuis sa création en 1818, la Caisse d'Epargne Ile-de-France accompagne la société dans toutes ses mutations. En tant que banque utile, elle intègre pleinement la RSE dans sa stratégie, tant en termes d'engagement au service de la société, d'inclusion que de philanthropie.

HOME

S'engager au service de la société

Prévenir le surendettement

Un dispositif complet comprenant un outil de scoring dit prédictif est destiné à identifier plus en amont les clients présentant un risque de se trouver en situation de surendettement.

Les clients ainsi détectés se voient proposer, par courrier, un rendez-vous avec leur conseiller, afin de mettre en place des solutions. Sur la base de cette détection, 55 017 clients ont été destinataires de ce courrier en 2024.

Être un acteur majeur du microcrédit personnel

La Caisse d'Epargne Ile-de-France propose, via l'association Parcours Confiance, une offre de microcrédit à destination de particuliers exclus du système bancaire classique. Les bénéficiaires, dont 61 % sont des femmes, sont accompagnés pendant toute la durée du microcrédit.

Depuis 2016, Parcours Confiance IDF a noué un partenariat avec le Club Mobilité de Renault, qui consiste à financer un véhicule neuf en location avec option d'achat (LOA) pour un coût inférieur à celui d'un véhicule d'occasion. 73 % des microcrédits engagés concernent la mobilité, qui est un des facteurs clés permettant le retour à l'emploi. En 2024, 143 microcrédits pour 690 000€ d'un montant moyen de 4 825€.

Promouvoir l'éducation financière

Les Caisses d'Epargne soutiennent l'association Finances & Pédagogie depuis sa création en 1957. Grâce à ce partenariat, l'association propose aux jeunes et aux personnes en situation de fragilité économique un programme pédagogique sur la thématique de l'argent.

Les contenus abordés leur permettent de se familiariser avec des notions clés comme la gestion d'un budget ou le fonctionnement d'une banque. Pour la Caisse d'Epargne Ile-de-France, ce sont près de 153 interventions pour plus de 1800 bénéficiaires.



Valérie Roques,
Directrice Adjointe, RSE
Mécénat Intérêt général

« En tant que banque inclusive, nous œuvrons avec Finances et Pédagogie et Parcours Confiance à accompagner nos clients dans la gestion de leur argent et les aider à construire un avenir financier plus serein. »

Accompagner les clientèles fragiles

En 2024, 29 600 clients de la Caisse d'Epargne Ile-de-France étaient identifiés en situation de fragilité financière. Afin de mieux accompagner ses clients, un dispositif de formation des conseillers à l'offre clients fragiles (OCF)* a été reconduit.

L'offre OCF permet de réduire les tarifs bancaires à 1 euro/mois. Les clients ne souhaitant pas souscrire à cette offre bénéficient d'un plafonnement des incidents de paiement.

Favoriser l'inclusion et lutter contre les inégalités

Il est essentiel pour la Caisse d'Epargne Ile-de-France de garantir un traitement équitable à chacun, visant à réduire les inégalités et à développer un environnement respectueux des différences liées à l'identité (âge, genre, origine, etc.) en dehors de tout préjugé.

La banque s'est engagée en faveur de la diversité, à travers des objectifs affichés et des actions concrètes, en particulier dans deux domaines prioritaires : l'égalité professionnelle femmes/hommes et l'emploi des personnes en situation de handicap.



*www.caisse-epargne.fr/clientele-fragile/

S'engager pour l'égalité professionnelle

Pour la Caisse d'Epargne Ile-de-France, l'égalité professionnelle fait partie intégrante du dialogue social, comme l'attestent les accords en faveur de l'égalité professionnelle et la mixité, signés par trois organisations syndicales représentatives en 2015, 2018 et 2021.

En 2024, la Caisse d'Epargne Ile-de-France progresse sur ses indicateurs réglementaires : l'index égalité femmes/hommes s'établit à 99/100 dans la lignée de 2023.

Les femmes représentent 61% des cadres dirigeants et 48% des instances dirigeantes en 2024 (vs 50% et 40% en 2023).

 **INDEX ÉGALITÉ
FEMMES/HOMMES**



99/100

Une attention particulière est portée à l'identification des femmes ayant un potentiel d'évolution vers des fonctions d'encadrement supérieur. Ainsi, en 2024, près de 51% des formations dédiées à la prise de fonction managériale ont été suivies par des femmes, tandis que le programme de formation «carrière au féminin» permet chaque année à 20 collaboratrices de réfléchir à leur projet professionnel. Consciente que la communication est clé, la Caisse d'Epargne Ile-

de-France continue d'organiser des événements de sensibilisation des femmes et des hommes à la politique mixité, via des conférences, ateliers et journées de prévention.

Grâce à son engagement, la Caisse d'Epargne Ile-de-France détient le label Egalité professionnelle de l'AFNOR depuis 2017.



Sarah de la Torre,
Directrice du Développement RH

« L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un sujet essentiel et prioritaire depuis de nombreuses années, au cœur de la dynamique de recrutement, de la politique salariale, de la gestion de carrière et de la formation. Le Label Afnor Egalité Femmes/Hommes, obtenu en 2017 et renouvelé en 2025, témoigne de cet engagement. »

Soutenir l'emploi de personnes en situation de handicap

Les priorités de la Caisse d'Epargne Ile-de-France pour l'emploi des personnes en situation de handicap sont le recrutement via un cabinet spécialisé, l'accompagnement dans des actions de maintien en emploi de salariés en situation de handicap, l'accompagnement dans la démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), ainsi que des prestations proposées auprès du secteur adapté et protégé (ESAT et entreprises adaptées).



**PROPORTION DE PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
DANS L'EFFECTIF GLOBAL
(obligation légale : 6 %)**



7,01%

Au cœur du dispositif, le référent mission handicap est l'interlocuteur privilégié des collaborateurs et managers. En 2024, la proportion de personnes en situation de handicap dans l'effectif global de la Caisse d'Epargne Ile-de-France est de 7,01 %. Chaque année, une semaine de sensibilisation est organisée, afin d'informer tous les collaborateurs sur la diversité des situations de handicap et de donner des clés pour mieux vivre et travailler ensemble.



NOS ACTIONS MÉCÉNAT EN 2024



80 000
Bénéficiaires



80
Projets récurrents



Reconnu grand mécène de la culture
par le ministère de la Culture

Instaurer une politique de mécénat ambitieuse

La Caisse d'Epargne Ile-de-France s'engage au service de son territoire avec une politique de mécénat orientée autour de trois axes :

- l'accès à la culture pour le plus grand nombre
- la lutte contre toutes les formes d'exclusion
- la santé et l'environnement

Grâce aux nombreux liens de confiance tissés avec les acteurs du territoire au fil des ans, 58 projets de proximité ont été soutenus.

Rendre la culture accessible aux jeunes

Pour exemple, un mécénat emblématique source de fierté avec la Comédie-Française initié il y a maintenant dix-huit ans qui a depuis permis à 100 000 jeunes de bénéficier de places gratuites et d'actions pédagogiques au sein de cette prestigieuse institution.

Par ailleurs, la Caisse d'Epargne Ile-de-France soutient depuis 18 ans l'Orchestre de Paris notamment à travers le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) porté par la Philharmonie de Paris, qui

œuvre en faveur de la démocratisation culturelle par la pratique musicale. Demos propose un apprentissage de la musique classique à des enfants de 7 à 12 ans éloignés de cette pratique pour des raisons économiques, sociales ou géographiques. Ce sont 350 000 jeunes qui ont pu en bénéficier depuis l'origine.

Être solidaire

La solidarité constitue un axe fondamental de l'engagement de la Caisse d'Epargne Ile-de-France qui soutient l'action d'organisations telles que la Fondation Action Enfance, la Fondation de la Deuxième Chance et la Fondation Simon de Cyrène depuis de nombreuses années.

En 2024, la Caisse d'Epargne Ile-de-France a apporté son soutien financier à l'association Les Restos du Cœur, permettant ainsi d'offrir 40 000 repas aux plus démunis. De plus, elle a facilité la possibilité de participer activement à la collecte alimentaire de l'association aux collaborateurs qui étaient volontaires.

Promouvoir la santé et l'environnement

La Caisse d'Epargne Ile-de-France s'engage également dans la recherche médicale. Son soutien a permis son intégration au mur des grands donateurs de Gustave Roussy, le plus grand pôle européen dédié à la lutte contre le cancer, et elle accompagne depuis 2024 la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

Côté environnement, la Caisse d'Epargne Ile-de-France a renforcé son engagement en signant des partenariats significatifs pour la protection de la biodiversité, en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF), le Fonds de dotation Muséum pour la Planète, créé par le Muséum National d'Histoire Naturelle et le parc de la Villette.



EN RÉSUMÉ

S'affirmer en tant que banque coopérative inclusive

- S'engager au service de la société
- Favoriser l'inclusion et lutter contre les inégalités
- Instaurer une politique de mécénat ambitieuse



5

Ancrage territorial

48 projets soutenus et 150 000 bénéficiaires

La Caisse d'Epargne Ile-de-France finance **48 projets locaux** via son programme « Ancrage territorial » répondant ainsi aux besoins de l'économie réelle. Il s'inscrit dans les valeurs fondamentales de notre modèle coopératif qui privilégie la solidarité, la proximité et l'engagement envers nos clients.

En voici quelques exemples particulièrement emblématiques.



LÉGENDE

Au total, 48 partenariats ont été établis en 2024 se répartissant selon les thématiques suivantes : le sport et l'inclusion, l'entrepreneuriat et l'innovation, la culture et l'environnement.



Environnement



Sport



Santé



Inclusion



Entrepreneuriat

EXEMPLES DE PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LA CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE



JEUX OLYMPIQUES ET ANTIQUES DE SAGY

Objectif : Rendre hommage aux racines des Jeux Olympiques en organisant des épreuves inspirées de la Grèce antique entre 14 équipes de la Communauté de Communes Vexin Centre. La Caisse d'Epargne Ile-de-France a contribué financièrement pour l'organisation logistique de l'événement.



LES ÉTOILES DU CLASSIQUE

Objectif : Faire découvrir la musique classique notamment en milieu scolaire, et mettre en avant les jeunes talents en début de carrière. La Caisse d'Epargne Ile-de-France parraine le festival et l'organisation des concerts.



LE FESTIVAL ATMOSPHÈRES

Objectif : Sensibiliser aux thématiques du développement durable. La Caisse d'Epargne Ile-de-France est partenaire des actions de sensibilisation organisées par le festival.



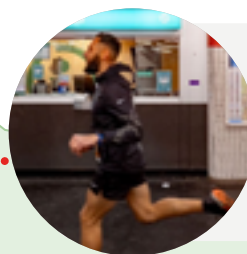
RUGBY CLUB DE MASSY - ESSONNE

Objectif : Accompagner le club dans ses actions d'insertion et de reconversion professionnelle des joueurs. La CEIDF soutient le développement du projet sportif du club auprès de ses 500 franciliens.



TRAIL DES HAUTEURS

Objectif : Faire découvrir la Seine-Saint-Denis en mettant en valeur les activités sportives et urbaines proposées par des associations locales. La Caisse d'Epargne Ile-de-France sponsorise le trail des hauteurs, organisé par Est Ensemble, avec 2200 participants.



BOOST AU FÉMININ

Objectif : Promouvoir l'entrepreneuriat féminin à travers le programme Boost Entrepreneures au Féminin. La Caisse d'Epargne Ile-de-France, accompagnée par la CCI Paris, soutient le programme en facilitant l'accompagnement des participantes, notamment en leur offrant des ressources et des formations pour leur développement entrepreneurial.



PSY ART FESTIVAL

Objectif : Sensibiliser le grand public à la santé mentale et aux troubles psychiques à travers l'art et la culture. La Caisse d'Epargne Ile-de-France est partenaire du festival et soutient l'organisation des animations.



PARASPORT 77

Objectif : Faciliter l'accès à une structure sportive adaptée pour les personnes en situation de handicap dans un rayon de 10 km de leur domicile. La Caisse d'Epargne Ile-de-France contribue à l'équipement de deux véhicules pour transporter des personnes en situation de handicap vers des activités sportives adaptées.



Environnementaux, économiques, sociaux... nous faisons face aujourd'hui à des défis sans précédent. Pour les relever et pour construire ensemble un avenir meilleur, nous sommes convaincus qu'en agissant localement, au plus proche des franciliens, nous serons plus utiles pour transformer la société.

Un modèle 100% coopératif

Les 133 administrateurs des sociétés locales d'épargne représentent l'ensemble des clients sociétaires.

Ce modèle coopératif, permet à la Caisse d'Epargne Ile-de-France d'agir dans l'intérêt général en adoptant une vision à long terme. Parce que nous sommes une banque-assurance coopérative, nous n'avons pas, d'autres intérêts à servir que les vôtres.

Un modèle 100% régional

Parce que nous sommes 15 caisses d'épargne, 15 entreprises régionales, nous prenons les décisions au niveau local, en circuit court, pour un impact au coeur des territoires.

Nous réinvestissons votre épargne là où vous vivez : l'argent que vous nous confiez vous profite doublement. Il sert à financer vos projets mais aussi les entreprises, les énergies renouvelables, les écoles, les hôpitaux, les associations, les établissements culturels, les collectivités et le logement social au plus près de chez vous.



 EN RÉSUMÉ

Agir pour le territoire au niveau local

- Financer 48 projets locaux via le programme « Ancrage territorial »
- Répondre aux besoins de l'économie réelle
- Promouvoir les valeurs de solidarité, de proximité et d'engagement envers les clients
- Agir dans l'intérêt général avec une vision à long terme
- Réinvestir l'épargne des clients dans des projets locaux (entreprises, énergies renouvelables, écoles, hôpitaux, associations, logement social)
- Relever les défis environnementaux, économiques et sociaux par des actions locales pour construire un avenir meilleur



www.caisse-epargne-ile-de-france.fr



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social : 2 375 000 000 euros - Siège social : 19, rue du Louvre, 75001 Paris - 382 900 942 RCS PARIS - ORIAS N° 07 005 200 - Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)

Réalisation : Direction des Affaires Institutionnelles
de la Caisse d'Épargne Ile-de-France

Crédits photos : AdobeStock - DR



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

caisse-epargne-ile-de-france.fr

